



BUDGETS ANNEXES DE L'ACTIVITE « PORTS DE PLAISANCE »

RAPPORT DE PRÉSENTATION DU COMPTE ADMINISTRATIF

EXERCICE 2022

SOMMAIRE

1. Présentation générale des comptes administratifs des budgets annexes de l'activité « ports de plaisance »	3
1.1 Présentation générale du compte administratif du budget annexe « ports de plaisance »	3
1.2 Présentation générale du compte administratif du budget annexe « ports ouest »	3
2. La trajectoire financière consolidée des budgets annexes de l'activité « ports de plaisance »	4
2.1 Les indicateurs de gestion consolidée des budgets annexes de l'activité « ports de plaisance »	4
2.2 La dette consolidée des budgets annexes de l'activité « ports de plaisance »	5
3. Le compte administratif du budget annexe « ports de plaisance »	6
3.1 La trajectoire financière du budget annexe « ports de plaisance »	6
3.1.1 Les indicateurs d'exécution budgétaire du budget annexe « ports de plaisance »	6
3.1.2 Le résultat de clôture du budget annexe « ports de plaisance »	6
3.1.3 Les indicateurs de gestion du budget annexe « ports de plaisance »	7
3.1.4 La dette du budget annexe « ports de plaisance »	8
3.2 La programmation pluriannuelle du budget annexe « ports de plaisance »	8
3.2.1 Le volume des autorisations de programme	8
3.2.2 L'avancement des autorisations de programme	9
3.3 La section d'exploitation du budget annexe « ports de plaisance »	10
3.3.1 Les recettes d'exploitation du compte administratif	10
3.3.2 Les dépenses d'exploitation du compte administratif	11
3.4 La section d'investissement du budget annexe « ports de plaisance »	12
3.4.1 Les dépenses d'investissement du compte administratif	12
3.4.2 Les recettes d'investissement du compte administratif	13
4. Le compte administratif du budget annexe « ports ouest »	14
4.1 La trajectoire financière du budget annexe « ports ouest »	14
4.1.1 Les indicateurs d'exécution budgétaire du budget annexe « ports ouest »	14
4.1.2 Le résultat de clôture du budget annexe « ports ouest »	14
4.1.3 Les indicateurs de gestion du budget annexe « ports ouest »	15
4.1.4 La dette du budget annexe « ports ouest »	16
4.2 La programmation pluriannuelle du budget annexe « ports ouest »	16
4.2.1 Le volume des autorisations de programme	16
4.2.2 L'avancement des autorisations de programme	17
4.3 La section d'exploitation du budget annexe « ports ouest »	18
4.3.1 Les recettes d'exploitation du compte administratif	18
4.3.2 Les dépenses d'exploitation du compte administratif	19
4.4 La section d'investissement du budget annexe « ports ouest »	20
4.4.1 Les dépenses d'investissement du compte administratif	20
4.4.2 Les recettes d'investissement du compte administratif	21

1. PRESENTATION GENERALE DES COMPTES ADMINISTRATIFS DES BUDGETS ANNEXES DE L'ACTIVITE « PORTS DE PLAISANCE »

Alors que le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives constituent des états de prévisions, le compte administratif a pour objet de présenter les résultats de l'exécution budgétaire de l'année en permettant le rapprochement des autorisations votées par le Conseil de la Métropole avec les recettes et les dépenses réellement constatées sur l'exercice. Ces résultats sont repris au budget supplémentaire de l'année n+1.

Le budget annexe « Ports de Plaisance » enregistre l'ensemble des dépenses et des recettes liées à l'entretien des infrastructures portuaires pour le Territoire Marseille Provence.

1.1 PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET ANNEXE « PORTS DE PLAISANCE »

Le compte administratif 2022 du budget annexe « Ports de Plaisance » présente un total de réalisation :

- ✓ en section d'exploitation : 14 686 k€ de recettes cumulées et 11 012 k€ de dépenses cumulée ;
- ✓ en section d'investissement : 20 118 k€ de recettes cumulées et 23 3780 k€ de dépenses cumulées.

1.2 PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET ANNEXE « PORTS OUEST »

Le compte administratif 2022 du budget annexe « Ports ouest » présente un total de réalisation :

- ✓ en section d'exploitation : 994 k€ de recettes cumulées et 994 k€ de dépenses cumulées ;
- ✓ en section d'investissement : 4 303 k€ de recettes cumulées et 297 k€ de dépenses cumulées.

2. LA TRAJECTOIRE FINANCIERE CONSOLIDEE DES BUDGETS ANNEXES DE L'ACTIVITE « PORTS DE PLAISANCE »

2.1 LES INDICATEURS DE GESTION CONSOLIDEE DES BUDGETS ANNEXES DE L'ACTIVITE « PORTS DE PLAISANCE »

Epargne de gestion courante	= recettes de gestion courante - dépenses de gestion courante (hors solde exceptionnel et provisions réelles) => Capacité courante de financement de l'établissement hors politique d'endettement
Epargne de gestion	= Epargne de gestion courante + solde exceptionnel large => Capacité de la collectivité à dégager de l'autofinancement après prise en compte des éléments non liés à la gestion courante (résultat exceptionnel).
Epargne brute	= recettes réelles de fonctionnement - dépenses réelles de fonctionnement => Capacité d'autofinancement brute (CAF) de la section d'investissement
Epargne nette	= épargne brute - annuité en capital de la dette => Capacité d'autofinancement nette de la section d'investissement

En K€	CA 2021	Total "voté" 2022	CA 2022	CA 2021/2022	
				en K€	en %
<i>Recettes de gestion courante</i>	12 135,75	12 676,91	12 068,42	-67,33	-1%
<i>Dépenses de gestion courante</i>	8 514,23	10 244,08	9 081,56	567,33	7%
Epargne de gestion courante (EBG)	3 621,52	2 432,83	2 986,86	-634,66	-18%
Taux d'épargne de gestion courante (Taux d'EBG)	30%	19%	25%		-17%
<i>Recettes exceptionnelles larges (77 + 78 +76) hors nature 775</i>	395,10	50,00	934,98	539,89	137%
<i>Dépenses exceptionnelles larges (67 +68 + 66112)</i>	501,59	767,49	689,70	188,11	38%
Résultat exceptionnel large	-106,49	-717,49	245,28	351,77	-330%
Epargne de gestion (EBG + résultat exceptionnel)	3 515,03	1 715,34	3 232,14	-282,89	-8%
Taux d'épargne de gestion	28%	13%	25%		-11%
<i>Intérêts de la dette (66 sauf le 66112)</i>	436,06	474,55	444,70	8,65	0,00
<i>Recettes réelles</i>	12 530,85	12 726,91	13 003,40	472,56	4%
<i>Dépenses réelles</i>	9 015,82	11 011,57	9 771,27	755,45	8%
Epargne brute (EBE)	3 515,03	1 715,34	3 232,14	-282,89	-8%
Taux d'épargne brute (Taux d'EBE)	28%	13%	25%		-11%
<i>Annuité en capital de la dette (16 sauf le 16449 et 165)</i>	1 541,71	1 621,75	1 621,75	80,04	5%
<i>Fonds de roulement (001 + 002 + 1068)</i>	1 831,09	606,27	606,27	-1 224,82	-67%
Epargne nette (ENE)	1 973,32	93,59	1 610,39	-362,93	-18%
Taux d'épargne nette (Taux d'ENE)	16%		12%		

- ✓ L'épargne de gestion courante est en diminution entre 2021 et 2022. Son taux atteint 25% traduisant une progression plus rapide des dépenses de gestion courantes (+7%) par rapport aux recettes de gestion courante (-1%).
- ✓ L'épargne brute diminue entre 2021 et 2022, passant de 28 % à 25 % en 2022. Elle couvre largement le remboursement du capital de la dette.
- ✓ L'épargne nette est en évolution négative entre 2021 et 2022, passant de 16% à 12%, laissant une capacité à investir correcte.

2.2 LA DETTE CONSOLIDÉE DES BUDGETS ANNEXES DE L'ACTIVITÉ « PORTS DE PLAISANCE »

Le tableau ci-dessous retrace les principaux indicateurs relatifs à l'évolution de la dette des budgets annexes « ports de plaisance ».

En k€	Stock de dette au 01/01/2022	Remboursement du capital de la dette en 2022	Intérêts de la dette en 2022	Emprunt nouveau 2022	Stock de dette au 31/12/2022
Volume	20 883,28	1 608,01	440,17	0	19 636,31

Une consolidation des budgets annexes permettrait d'obtenir une variation annuelle du stock de la dette de l'ordre de 19 636,31 k€, en diminution par rapport au stock de dette au 01 janvier 2022.

3. LE COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET ANNEXE « PORTS DE PLAISANCE »

3.1 LA TRAJECTOIRE FINANCIERE DU BUDGET ANNEXE « PORTS DE PLAISANCE »

3.1.1 LES INDICATEURS D'EXECUTION BUDGETAIRE DU BUDGET ANNEXE « PORTS DE PLAISANCE »

Les principaux indicateurs de gestion de l'exécution budgétaire de l'exercice 2022 se déclinent comme suit :

- ✓ En section d'exploitation:
 - Le taux d'exécution en dépenses s'élève à **78%** et correspond à un total de **11 012 K€** et en recettes le taux d'exécution s'élève à **125%**, correspondant à un total de titre émis égal à **14 686,51 K€** ;
 - Les dépenses réelles représentent **8 837 k€** et les recettes réelles **12 044 K€**.
- ✓ En section d'investissement :
 - Le taux d'exécution global de la section en dépenses s'élève à **100 %** et correspond à un total de mandats émis de **23 379,86 K€** ;
 - Le taux d'exécution global de la section en recettes s'élève à **85%** et correspond à un total de titres émis de **20 117 K€**;
 - Les dépenses réelles représentent **5 450 K€** et les recettes réelles **631 K€**.

3.1.2 LE RESULTAT DE CLOTURE DU BUDGET ANNEXE « PORTS DE PLAISANCE »

Le résultat de clôture s'établit comme suit :

En K€	RESULTATS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2021	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT EXERCICE 2022	RESULTATS DE L'EXERCICE 2022	RESULTATS DE CLOTURE 2022
FONCTIONNEMENT / EXPLOITATION	2 326 040,14	0,00	1 347,90	3 673,94
INVESTISSEMENT	-303,13	303,13	-2 958,92	-3 262,06
TOTAL	2 022,91	303,13	-1 611,02	411,88

Le résultat de clôture de l'exercice 2022 est positif. L'excédent d'exploitation 2022 permet de couvrir le déficit d'investissement 2022. Ce résultat d'exploitation est principalement obtenu par l'accroissement plus rapide des recettes réelles que les dépenses de fonctionnement et par la prise en compte du résultat reporté en fonctionnement.

Dès lors, le budget principal se clôture, en 2022, avec un solde maintenu en section de fonctionnement de **411,88 M€**.

3.1.3 LES INDICATEURS DE GESTION DU BUDGET ANNEXE « PORTS DE PLAISANCE »

Epargne de gestion courante	= recettes de gestion courante - dépenses de gestion courante (hors solde exceptionnel et financier et provisions réelles) => Capacité courante de financement de l'établissement hors politique d'endettement
Epargne de gestion	= Epargne de gestion courante + solde exceptionnel large => Capacité de la collectivité à dégager de l'autofinancement après prise en compte des éléments non liés à la gestion courante (résultat exceptionnel).
Epargne brute	= recettes réelles de fonctionnement - dépenses réelles de fonctionnement => Capacité d'autofinancement brute (CAF) de la section d'investissement
Epargne nette	= épargne brute - annuité en capital de la dette => Capacité d'autofinancement nette de la section d'investissement
Capacité dynamique de désendettement (en année)	= encours de dette "n" / Epargne brute => capacité théorique de la collectivité à rembourser sa dette (nombre d'années théoriques qu'il faudrait à la collectivité pour rembourser l'intégralité de sa dette en y consacrant la totalité de son épargne brute).

En K€	CA 2021	Total "voté" 2022	CA 2022	CA 2021/2022	
				en K€	en %
<i>Recettes de gestion courante</i>	10 798,64	11 399,35	11 313,85	515,21	5%
<i>Dépenses de gestion courante</i>	6 824,86	9 101,41	8 151,85	1 326,98	19%
Epargne de gestion courante (EBG)	3 973,77	2 297,94	3 162,00	-811,77	-20%
Taux d'épargne de gestion courante (Taux d'EBG)	37%	20%	28%		-24%
<i>Recettes exceptionnelles larges (77 + 78 +76) hors nature 775</i>	391,91	50,00	730,95	339,04	87%
<i>Dépenses exceptionnelles larges (67 +68 + 66112)</i>	373,06	360,32	335,13	-37,93	-10%
Résultat exceptionnel large	18,85	-310,32	395,82	376,97	2000%
Epargne de gestion (EBG + résultat exceptionnel)	3 992,62	1 987,62	3 557,82	-434,80	-11%
Taux d'épargne de gestion	36%	17%	30%		-17%
<i>Intérêts de la dette (66 sauf le 66112)</i>	431,45	435,87	435,87	4,41	1%
<i>Recettes réelles</i>	11 681,80	11 449,35	12 044,79	362,99	3%
<i>Dépenses réelles</i>	8 173,93	9 897,59	8 922,84	748,91	9%
Epargne brute (EBE)	3 507,88	1 551,75	3 121,96	-385,92	-11%
Taux d'épargne brute (Taux d'EBE)	30%	14%	26%		-14%
<i>Annuité en capital de la dette (16 sauf le 16449 et 165)</i>	1 515,04	1 579,75	1 579,75	64,71	4%
<i>Fonds de roulement (001 + 002 + 1068)</i>	1 831,09	606,27	606,27	-1 224,82	-67%
Epargne nette (ENE)	1 992,84	-27,99	1 542,21	-450,62	-23%
Taux d'épargne nette (Taux d'ENE)	17%		13%		

- ✓ L'épargne de gestion courante est en diminution entre 2021 et 2022. Son taux atteint 28% traduisant une progression plus rapide des dépenses de gestion courantes (+19%) par rapport aux recettes de gestion courante (5%).
- ✓ L'épargne brute diminue également passant de 36% à 30% en 2022. Elle couvre néanmoins le remboursement du capital de la dette.
- ✓ L'épargne nette est en évolution négative entre 2021 et 2022, passant de 17% à 13%, laissant une capacité à investir.

3.1.4 LA DETTE DU BUDGET ANNEXE « PORTS DE PLAISANCE »

Le tableau ci-dessous retrace les principaux indicateurs relatifs à l'évolution de la dette du budget annexe « ports de plaisance ».

En k€	Stock de dette au 01/01/2022	Remboursement du capital de la dette en 2022	Intérêts de la dette en 2022	Emprunt nouveau 2022	Stock de dette au 31/12/2022
Volume	20 535,98	1 579,75	435,87	0,00	19 317,27

Entre le 31 décembre 2020 et le 31 décembre 2022, l'encours de la dette du budget annexe « ports de plaisance » a diminué, soit - 6% du fait du remboursement de capital de la dette de 1 580 K€.

L'encours de dette s'élève donc au 31 décembre 2022 à 19 317,27 K€.

3.2 LA PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DU BUDGET ANNEXE « PORTS DE PLAISANCE »

La programmation des investissements regroupe les projets fixés par la Métropole en matière de politique publique.

Les dépenses réelles d'investissement comprennent les dépenses d'équipement gérées en Autorisations de Programme (AP) et Crédits de Paiement (CP). Ainsi, les volumes d'AP et de CP en 2021 présentent une information majeure au pilotage de la Programmation Pluriannuelle des Investissements (PPI).

3.2.1 LE VOLUME DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME

Dans le cadre de la PPI relative au budget annexe « ports de plaisance », le tableau ci-dessous présente les principaux indicateurs de suivi de la programmation :

Montant initial	Montant initial restant à financer au 01/01/2022	Variation annuelle du volume	Mandaté 2022	Reste à financer au 31/12/2022	Durée de résorption (en années)
15 754,20	10 309,72	0,00	3 870,35	6 439,37	2,66
15 754,20	10 309,72	0,00	3 870,35	6 439,37	2,66

Le stock initial d'Autorisations de Programme (AP) s'élève à 15 754 K€. Le volume d'AP se répartit à travers quatre programmes. La durée de résorption de l'ensemble des programmes s'élève à 3 ans à volume de crédits de paiement constants.

3.2.2 L'AVANCEMENT DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME

Libellé des 15 plus importantes opérations du budget primitif	Montant pluriannuel voté de l'opération au 31/12/2022	Mandaté antérieur	mandaté 2022	Taux d'avancement 2022 en %
Modernisation des ports années 2020 - 2025	15 000 000,00 €	6 038 482,17	3 815 753,22	66%
Projets informatiques	535 200,00 €	259 284,48	36 540,00	55%
Aquisition véhicules budget ports	188 999,91 €	119 158,50	15 802,03	71%
Aquisition mobilier et matériels divers	30 000,00 €	22442,54	2255,44	82%

En moyenne, le taux d'avancement 2022 des opérations d'investissement s'établit à 69%, soit un volume de mandaté de 10 310 K€ dont un mandaté 2022 de 3 870 K€.

3.3 LA SECTION D'EXPLOITATION DU BUDGET ANNEXE « PORTS DE PLAISANCE »

3.3.1 LES RECETTES D'EXPLOITATION DU COMPTE ADMINISTRATIF

En K€	CA 2021	Total "voté" 2022	CA 2022	Taux d'exécution 2022	Evolution CA 2021/2022 en %
Recettes réelles	11 681,80	11 449,35	12 044,79	105%	3%
Recettes de gestion courante	11 289,90	11 399,35	11 313,85	99%	0%
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	7 765,31	8 508,35	8 796,22	103%	13%
731- Fiscalité locale	-	-	-		n/a
74 - Dotations et participations	-	-	-		n/a
75 - Autres produits de gestion courante	3 519,40	2 888,00	2 510,21	87%	-29%
013-Atténuation des charges	5,19	3,00	7,42	247%	43%
Autres recettes de fonctionnement	391,91	50,00	730,95	1462%	87%
76-Produits financiers	-	-	-		n/a
77 - Produits exceptionnels	391,91	50,00	442,94	886%	13%
78 - Reprises sur provisions semi-budgétaires		-	288,00		n/a
Recettes d'ordre	323,68	323,68	315,68		-2%
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	323,68	323,68	315,68	98%	-2%
043 - Opération ordre intérieur de la section	-	-	-		n/a
Total recettes de fonctionnement	12 005,48	11 773,02	12 360,47	105%	3%
R 002 Résultat reporté ou anticipé	800,30	2 326,04	2 326,04	100%	191%
Total des Recettes d'exploitation cumulées	12 805,78	14 099,06	14 686,51	104%	15%

Les recettes d'exploitation augmentent, dans leur globalité, de 15% par rapport au compte administratif 2021 essentiellement réparties comme suit :

- ✓ Les produits des services, du domaine et ventes diverses (Chapitre 70), + 13% des crédits relatifs notamment à la location amarrage amodiatrice de la Commune de Sausset-les-Pins pour un montant de 180 K€ et le remboursement des frais des Jeux Olympiques au budget principal pour un montant de 329 K€ ;
- ✓ 2 326 K€ en report excédentaire 2021 (chapitre 002).

3.3.2 LES DEPENSES D'EXPLOITATION DU COMPTE ADMINISTRATIF

En K€	CA 2021	Total "voté" 2022	CA 2022	Taux d'exécution 2022	Evolution CA 2021/2022 en %
Dépenses réelles	8 173,93	9 857,58	8 837,31	90%	8%
Dépenses de gestion courante	7 677,14	9 101,41	8 151,85	90%	6%
011 - Charges à caractère général	3 853,29	4 842,15	4 349,21	90%	13%
012 - Charges de personnel et frais assimilés	3 439,11	3 969,00	3 566,55	90%	4%
65 - Autres charges de gestion courante (sauf 6586)	384,74	290,26	236,09	81%	-39%
014 - Atténuations de produits	-	-	-		n/a
Autres dépenses de fonctionnement	496,78	756,17	685,46	91%	38%
66 - Charges financières	431,45	467,24	440,46	94%	2%
67 - Charges exceptionnelles	65,33	232,00	206,81	89%	217%
68 - provisions	-	-	-		n/a
69- Impôts sur les bénéfices et assimilés	-	56,93	38,20	67%	n/a
Dépenses d'ordre	2 002,67	4 242,03	2 175,27	51%	9%
023 - Virement à la section d'investissement		1 866,08	-	0%	n/a
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 002,67	2 375,95	2 175,27	92%	9%
043 - Opérations ordre intérieur de la section	-	-	-	n/a	n/a
Total dépenses de fonctionnement	10 176,60	14 099,60	11 012,57	78%	8%
002 Déficit de fonctionnement reporté de N - 1	-	-		n/a	n/a
Total des dépenses d'exploitation cumulées	10 176,60	14 099,60	11 012,57	78%	8%

Le montant des dépenses réelles d'exploitation s'établit à 8 837 K€, soit un taux de réalisation de 90%. Il augmente de 8% par rapport aux réalisations du compte administratif 2021.

Les principales dépenses sont constituées des charges à caractère général (chapitre 011) représentant 50% des dépenses réelles et s'exécutant à hauteur de 4 349 K€, avec un taux d'exécution de 90% en hausse par rapport à 2021 consécutive à la hausse de la taxe foncière et aux coûts de gardiennage des sites des Jeux Olympiques 2024.

Les frais de personnel (chapitre 012) représentent 40 % des dépenses réelles de fonctionnement et s'exécutent à 90 %, également en hausse de 4% suite à l'augmentation du point d'indice de la fonction publique.

Les autres charges de gestion courante (chapitre 65) se sont exécutées à hauteur de 89% pour s'établir à 236 k€.

Les charges financières (chapitre 66) ont été exécutées à hauteur de 440,46 K€, soit un taux d'exécution de 94%.

Les dépenses d'ordre sont constituées uniquement des dotations aux amortissements, avec un taux d'exécution de 92 % par rapport à la prévision 2022.

3.4 LA SECTION D'INVESTISSEMENT DU BUDGET ANNEXE « PORTS DE PLAISANCE »

3.4.1 LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DU COMPTE ADMINISTRATIF

En K€	CA 2021	Total "voté" 2022	CA 2022	Taux d'exécution 2022	Evolution CA 2021/2022 en %
Dépenses réelles	4 151,04	5 738,75	5 450,10	95%	31%
Dépenses d'équipement	2 636,00	4 147,00	3 870,35	93%	47%
20 - Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	-	-	-	n/a	n/a
204 - Immobilisations incorporelles	-	-	-	n/a	n/a
21 - Immobilisations corporelles	-	-	-	n/a	n/a
23 - Immobilisations en cours	-	-	-	n/a	n/a
Opérations d'équipement	2 636,00	4 147,00	3 870,35	93%	47%
Dépenses financières	1 515,04	1 591,75	1 579,75	99%	4%
16 - Emprunts et dettes assimilées	1 515,04	1 591,75	1 579,75	99%	4%
27 - Autres immobilisations financières	-	-	-	n/a	n/a
Dépenses d'ordre	325,24	17 684,64	17 626,63	100%	5320%
040 - Opérations de transfert entre sections	323,68	323,68	315,68	98%	-2%
041 - Opérations patrimoniales	1,56	17 360,96	17 310,95	100%	
Total dépenses d'investissement	4 476,28	23 423,39	23 076,73	99%	416%
D 001 Solde d'exécution négatif reporté	1 831,09	303,13	303,13	100%	-83%
Total des dépenses d'investissement cumulées	6 307,37	23 726,52	23 379,86	99%	271%

En 2022, les dépenses réelles d'investissement s'établissent à 5 450 K€, soit un taux de réalisation de 95%. Elles sont composées majoritairement des dépenses d'équipement brut pour un montant de 3 870 k€ et pour un montant de 1 580 K€ de dépenses liées aux emprunts.

S'agissant plus précisément des dépenses d'équipement, elles se répartissent notamment de la manière suivante :

- ✓ +3 819 k€ de dépenses liées à la modernisation des ports ;
- ✓ + 36 k€ de projets informatiques ;
- ✓ + 16 k€ d'acquisition de véhicules.

Les dépenses d'ordre s'établissent à 17 310 K€ correspondant à la remise d'ouvrage de la digue – ZAC Cité de la Méditerranée.

L'excédent reporté de l'exercice antérieur s'établit à 303 K€.

3.4.2 LES RECETTES D'INVESTISSEMENT DU COMPTE ADMINISTRATIF

En K€	CA 2021	Total "voté" 2022	CA 2022	Taux d'exécution 2022	Evolution CA 2021/2022 en %
Recettes réelles	4 000,00	2 121,53	631,58	30%	-84%
Recettes d'équipement	4 000,00	1 818,40	328,45	18%	-92%
13 - Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	-	1 218,39	328,45	27%	n/a
16 - Emprunts et dettes assimilées (hors 165, 166, 16449)	4 000,00	600,00	-	0%	-100%
23- Immobilisations en cours	-	-	-		
Recettes financières	0,00	303,13	303,13	100%	n/a
10- Dotations, fonds divers, réserves	-	303,13	303,13	100%	n/a
024- Produits des cessions d'immobilisations	-	-	-		n/a
27 - Autres immobilisations financières	-	-	-	n/a	n/a
Recettes d'ordre	2 004,24	21 602,99	19 486,22	90%	872%
021 - Virement de la section de fonctionnement		1 866,08	-	0%	n/a
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 002,67	2 375,95	2 175,27	92%	9%
041 - Opérations patrimoniales	1,56	17 360,96	17 310,95	100%	
Total recettes d'investissement	6 004,24	23 724,52	20 117,80	85%	235%
R 001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé				n/a	n/a
Total des recettes d'investissement cumulées	6 004,24	23 724,52	20 117,80	85%	235%

Les recettes réelles d'investissement s'établissent à 631 K€, elles sont composées pour moitié d'une subvention d'investissement à hauteur de 328 K€ et du déficit reporté à hauteur de 303 k€.

Le montant des opérations d'ordre s'élève à 19 486 k€ en forte augmentation par rapport à 2021 consécutive à l'opération patrimoniale relative à la remise d'ouvrage de la digue – ZAC Cité de la Méditerranée.

4. LE COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET ANNEXE « PORTS OUEST »

4.1 LA TRAJECTOIRE FINANCIERE DU BUDGET ANNEXE « PORTS OUEST »

4.1.1 LES INDICATEURS D'EXECUTION BUDGETAIRE DU BUDGET ANNEXE « PORTS OUEST »

Les principaux indicateurs de gestion de l'exécution budgétaire de l'exercice 2021 se déclinent comme suit :

- ✓ En section d'exploitation:
 - Le taux d'exécution en dépenses s'élève à **76%** et correspond à un total de **994,41 K€** et en recettes le taux d'exécution s'élève à **76%**, correspondant à un total de titre émis égal à **994,41 K€** ;
 - Les dépenses réelles représentent **933,96 k€** et les recettes réelles **958,61 K€**.
- ✓ En section d'investissement :
 - Le taux d'exécution global de la section en dépenses s'élève à **6%** et correspond à un total de mandats émis de **297,44 K€** ;
 - Le taux d'exécution global de la section en recettes s'élève à **89%** et correspond à un total de titres émis de **4 303,59 K€** ;
 - Les dépenses réelles représentent **261,62 K€** et les recettes réelles **307,10 K€**.

4.1.2 LE RESULTAT DE CLOTURE DU BUDGET ANNEXE «PORTS OUEST »

Le résultat de clôture s'établit comme suit :

En K€	RESULTATS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2021	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT EXERCICE 2022	RESULTATS DE L'EXERCICE 2022	RESULTATS DE CLOTURE 2022
FONCTIONNEMENT / EXPLOITATION	0,00	0,00	0,00	0,00
INVESTISSEMENT	3 936,03	0,00	70,12	4 006,16
TOTAL	3 936,03	0,00	70,12	4 006,16

Le résultat de clôture de l'exercice 2022 est positif. L'excédent d'exploitation est nul compte tenu du versement d'une participation, du budget principal couvrant l'ensemble des dépenses. Il est donc issu de la section d'investissement avec la reprise de l'excédent 2021.

Dès lors, le budget annexe se clôture, en 2022, avec un solde maintenu en section d'investissement de 4 006,16 K€ en 2022.

4.1.3 LES INDICATEURS DE GESTION DU BUDGET ANNEXE « PORTS OUEST »

Epargne de gestion courante	= recettes de gestion courante - dépenses de gestion courante (hors solde exceptionnel et financier et provisions réelles) => Capacité courante de financement de l'établissement hors politique d'endettement
Epargne de gestion	= Epargne de gestion courante + solde exceptionnel large => Capacité de la collectivité à dégager de l'autofinancement après prise en compte des éléments non liés à la gestion courante (résultat exceptionnel).
Epargne brute	= recettes réelles de fonctionnement - dépenses réelles de fonctionnement => Capacité d'autofinancement brute (CAF) de la section d'investissement
Epargne nette	= épargne brute - annuité en capital de la dette => Capacité d'autofinancement nette de la section d'investissement
Capacité dynamique de désendettement (en année)	= encours de dette "n" / Epargne brute => capacité théorique de la collectivité à rembourser sa dette (nombre d'années théoriques qu'il faudrait à la collectivité pour rembourser l'intégralité de sa dette en y consacrant la totalité de son épargne brute).

En K€	CA 2021	Total "voté" 2022	CA 2022	CA 2021/2022	
				en K€	en %
<i>Recettes de gestion courante</i>	845,85	1 277,56	754,57	-91,28	-11%
<i>Dépenses de gestion courante</i>	837,08	1 142,67	929,72	92,63	11%
Epargne de gestion courante (EBG)	8,77	134,89	-175,15	-183,91	-2097%
Taux d'épargne de gestion courante (Taux d'EBG)	1%	11%	-23%		-2339%
<i>Recettes exceptionnelles larges (77 + 78 +76) hors nature 775</i>	3,19	0,00	204,04	200,85	6295%
<i>Dépenses exceptionnelles larges (67 +68 + 66112)</i>	4,81	11,32	4,24	-0,57	-12%
Résultat exceptionnel large	-1,62	-11,32	199,80	201,41	-12441%
Epargne de gestion (EBG + résultat exceptionnel)	7,15	123,57	24,65	17,50	245%
Taux d'épargne de gestion	1%	10%	3%		205%
<i>Intérêts de la dette (66 sauf le 66112)</i>	4,60	7,32	4,24	-0,36	-8%
<i>Recettes réelles</i>	849,04	1 277,56	958,61	109,56	13%
<i>Dépenses réelles</i>	841,89	1 153,99	933,96	92,06	11%
Epargne brute (EBE)	7,15	123,57	24,65	17,50	245%
Taux d'épargne brute (Taux d'EBE)	1%	10%	3%		205%
<i>Annuité en capital de la dette (16 sauf le 16449 et 165)</i>	26,67	30,00	28,26	1,60	6%
<i>Fonds de roulement (001 + 002 + 1068)</i>	0,00	3 936,03	3 936,03	3 936,03	n/a
Epargne nette (ENE)	-19,52	93,57	-3,61	15,90	-81%
Taux d'épargne nette (Taux d'ENE)	-2%		0%		

- ✓ L'épargne de gestion courante est en forte dégradation entre 2021 et 2022. Son taux atteint -23% traduisant une progression plus rapide des dépenses de gestion courantes (+11%) par rapport aux recettes de gestion courante (-11%).
- ✓ L'épargne brute diminue également passant de 1% à 3% en 2022. Elle couvre néanmoins le remboursement du capital de la dette.
- ✓ L'épargne nette est en évolution négative entre 2021 et 2022, passant de -2% à 0%.

4.1.4 LA DETTE DU BUDGET ANNEXE « PORTS OUEST »

Le tableau ci-dessous retrace les principaux indicateurs relatifs à l'évolution de la dette du budget annexe « ports ouest » :

En k€	Stock de dette au 01/01/2022	Remboursement du capital de la dette en 2022	Intérêts de la dette en 2022	Emprunt nouveau 2022	Stock de dette au 31/12/2022
Volume	347,31	28,26	4,3	0	319,04

Entre le 31 décembre 2021 et le 31 décembre 2022, l'encours de la dette du budget annexe « ports ouest » a diminué (-8%) compte tenu de la non mobilisation de l'emprunt en 2022.

L'encours de dette s'élève donc au 31 décembre 2022 à 319,04 K€.

4.2 LA PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DU BUDGET ANNEXE « PORTS OUEST »

La programmation des investissements regroupe les projets fixés par la Métropole en matière de politique publique.

Les dépenses réelles d'investissement comprennent les dépenses d'équipement gérées en Autorisations de Programme (AP) et Crédits de Paiement (CP). Ainsi, les volumes d'AP et de CP en 2021 présentent une information majeure au pilotage de la Programmation Pluriannuelle des Investissements (PPI).

4.2.1 LE VOLUME DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME

Dans le cadre de la PPI relative au budget annexe des « ports ouest », le tableau ci-dessous présente les principaux indicateurs de suivi de la programmation :

Montant initial	Montant initial restant à financer au 01/01/2022	Variation annuelle du volume	Mandaté 2022	Reste à financer au 31/12/2022	Durée de résorption (en années)
19 116,67	18 235,46	0,00	233,36	18 002,09	78,14
19 116,67	18 235,46	0,00	233,36	18 002,09	78,14

Le stock initial d'Autorisations de Programme (AP) s'élève à 19 116 K€. Le volume d'AP se répartit à travers trois programmes. La durée de résorption s'élève à 78,14 années.

4.2.2 L'AVANCEMENT DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME

Libellé des opérations du budget primitif	Montant pluriannuel voté de l'opération au 31/12/2022	Mandaté antérieur	mandaté 2022	Taux d'avancement 2022 en %
Ports Ouest - Entretien et réparations	1 416 666,67 €	242 086,22 €	219 534,04 €	33%
Réaménagement et valorisation du Port des heures claires et abords Istres	17 400 000,00 €	548 165,17 €	11 783,75 €	3%
Ports Ouest - Acquisition de matériels	300 000,00 €	90 960,15 €	2 042,83 €	31%

En moyenne, le taux d'avancement 2022 des opérations d'investissement s'établit à 6%, soit un volume cumulé de mandats émis de 1 114 k€ dont 233 K€ en 2022.

4.3 LA SECTION D'EXPLOITATION DU BUDGET ANNEXE « PORTS OUEST »

4.3.1 LES RECETTES D'EXPLOITATION DU COMPTE ADMINISTRATIF

En K€	CA 2021	Total "voté" 2022	CA 2022	Taux d'exécution 2022	Evolution CA 2021/2022 en %
Recettes réelles	849,04	1 277,56	958,61	75%	13%
Recettes de gestion courante	845,85	1 277,56	754,57	59%	-11%
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	291,09	347,95	325,85	94%	12%
731- Fiscalité locale	-	-	-	-	-
74 - Dotations et participations	545,58	899,16	420,86	47%	-23%
75 - Autres produits de gestion courante	9,18	30,45	7,66	25%	-17%
013-Atténuation des charges	0,00	0,00	0,20	n/a	n/a
Autres recettes de fonctionnement	3,19	0,00	204,04	n/a	6295%
76-Produits financiers	-	-	-	-	-
77 - Produits exceptionnels	3,19	0,00	204,04	n/a	6295%
78 - Reprises sur provisions semi-budgétaires	0,00	0,00	0,00	n/a	n/a
Recettes d'ordre	22,38	35,82	35,81	100%	60%
042 - Opérations d'ordre de transfert entre	22,38	35,82	35,81	100%	60%
043 - Opération ordre intérieur de la section	-	-	-		
Total recettes de fonctionnement	871,42	1 313,37	994,42	76%	14%
R 002 Résultat reporté ou anticipé			-		
Total des Recettes d'exploitation cumulées	871,42	1 313,37	994,42	76%	14%

Le total des recettes de fonctionnement 2022 se sont élevées à 994 K€, soit un taux d'exécution de 76%, en légère amélioration par rapport à 2021.

Ce taux d'exécution s'explique principalement par la diminution de la participation du budget principal consécutive à la contraction des dépenses réelles de fonctionnement, en effet celle-ci est passée à 420,86 k€ contre 545,58 K€ en 2021.

Les produits de services, du domaine et ventes diverses augmentant, quant à eux, de 12% suite à la reprise des recettes tarifaires.

Les opérations d'ordre se sont établies à 35,81 K€, soit une réalisation de 100% par rapport aux crédits votés.

4.3.2 LES DEPENSES D'EXPLOITATION DU COMPTE ADMINISTRATIF

En K€	CA 2021	Total "voté" 2022	CA 2022	Taux d'exécution 2022	Evolution CA 2021/2022 en %
Dépenses réelles	841,89	1 153,99	933,96	81%	11%
Dépenses de gestion courante	837,08	1 142,67	929,72	81%	11%
011 - Charges à caractère général	199,37	361,25	324,16	90%	63%
012 - Charges de personnel et frais assimilés	637,71	781,24	605,55	78%	-5%
65 - Autres charges de gestion courante (caut. 6596)	0,00	0,18	0,00	1%	34%
014 - Atténuations de produits	-	-	-	-	-
Autres dépenses de fonctionnement	4,81	11,32	4,24	37%	-12%
66 - Charges financières	4,60	7,32	4,24	58%	-8%
67 - Charges exceptionnelles	0,20	4,00	0,00	0%	-100%
68 - provisions	-	-	-	n/a	n/a
Dépenses d'ordre	29,53	159,38	60,46	38%	105%
023 - Virement à la section d'investissement	-	98,07	-	0%	n/a
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	29,53	61,32	60,46	99%	105%
043 - Opérations ordre intérieur de la section	-	-	-	n/a	n/a
Total dépenses de fonctionnement	871,42	1 313,37	994,42	76%	14%
002 Déficit de fonctionnement reporté de N - 1	-	-	-	n/a	n/a
Total des dépenses d'exploitation cumulées	871,42	1 313,37	994,42	76%	14%

Le total des dépenses de fonctionnement s'est élevé à 994,42 K€, soit un taux d'exécution de 76 % et une variation de +14% par rapport à 2021.

Les charges à caractère général sont exécutées à hauteur de 90%, soit une augmentation de 63% consécutive au paiement de Taxes foncières.

Le chapitre 012 relatif aux charges de personnel est une nouvelle fois en diminution en 2022 et s'est établi à 605 K€.

4.4 LA SECTION D'INVESTISSEMENT DU BUDGET ANNEXE « PORTS OUEST »

4.4.1 LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DU COMPTE ADMINISTRATIF

En K€	CA 2021	Total "voté" 2022	CA 2022	Taux d'exécution 2022	Evolution CA 2021/2022 en %
Dépenses réelles	472,66	4 792,60	261,62	5%	-45%
Dépenses d'équipement	445,99	4 762,60	233,36	5%	-48%
20 - Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	-	-	-	n/a	n/a
204 - Immobilisations incorporelles	-	-	-	n/a	n/a
21 - Immobilisations corporelles	-	-	-	n/a	n/a
23 - Immobilisations en cours	-	-	-	n/a	n/a
Opérations d'équipement	445,99	4 762,60	233,36	5%	-48%
Dépenses financières	26,67	30,00	28,26	94%	6%
16 - Emprunts et dettes assimilées	26,67	30,00	28,26	94%	6%
27 - Autres immobilisations financières	-	-	-	n/a	n/a
Dépenses d'ordre	22,38	35,82	35,81	100%	60%
040 - Opérations de transfert entre sections	22,38	35,82	35,81	100%	60%
041 - Opérations patrimoniales	0,00	-	-	n/a	n/a
Total dépenses d'investissement	495,04	4 828,41	297,44	6%	-40%
D 001 Solde d'exécution négatif reporté	144,12	-	-	n/a	-100%
Total des dépenses d'investissement cumulées	639,16	4 828,41	297,44	6%	-53%

Le total des dépenses d'investissement s'élève à 297,44 K€, soit un taux d'exécution de 6% en baisse de 53% par rapport à 2021.

Les dépenses réelles 2022 sont réalisées à hauteur de 261 K€, soit un taux d'exécution de 5% :

- +146 k€ de crédits relatifs au terrassement du quai des pêcheurs ;
- +63 k€ de crédits relatifs à la mise en place d'un traitement des eaux de carénage de l'aire technique.

L'emprunt contracté en 2018 a quant à lui généré une annuité de 28 K€ en 2022.

4.4.2 LES RECETTES D'INVESTISSEMENT DU COMPTE ADMINISTRATIF

En K€	CA 2021	Total "voté" 2022	CA 2022	Taux d'exécution 2022	Evolution CA 2021/2022 en %
Recettes réelles	4 545,67	742,99	307,10	41%	-93%
Recettes d'équipement	4 401,54	742,99	307,10	41%	-93%
13 - Subventions d'investissement (reçues)	4 401,54	435,29	307,10	71%	-93%
16 - Emprunts et dettes assimilées (hors 165, 166, 16449)		307,71	-	0%	n/a
23- Immobilisations en cours	-	-	-	-	-
Recettes financières	144,12	0,00	0,00	n/a	-100%
10- Dotations, fonds divers,réserves	144,12	-	-	n/a	-100%
024- Produits des cessions d'immobilisations		-	-	-	-
27 - Autres immobilisations financières	-	-	-	-	-
Recettes d'ordre	29,53	159,38	60,46	38%	105%
021 - Virement de la section de fonctionnement		98,07	-	0%	n/a
040 - Opérations d'ordre de transfert entr	29,53	61,32	60,46	99%	105%
041 - Opérations patrimoniales	-	-	-	n/a	n/a
Total recettes d'investissement	4 575,19	902,38	367,56	41%	-92%
R 001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé	-	3 936,03	3 936,03	100%	n/a
Total des recettes d'investissement cumulées	4 575,19	4 838,41	4 303,59	89%	-6%

Le total des recettes d'investissement s'est établi à 4 303,59 K€, soit un taux de réalisation de 89%.

Elles se sont composées principalement de recettes issues de subventions d'investissement reçues pour un montant de 307 K€. Il s'agit d'une subvention du Département pour l'opération d'aménagement du Port des Heures Claires, confiée à la ville d'Istres dans une cadre d'une convention de transfert temporaire de maîtrise d'ouvrage.

L'exercice 2022 est également composé pour un montant de 3 936 K€ de l'affectation du résultat 2021.

Enfin, les opérations d'ordre se sont établies à 60,46 k€.